LA NEWSLETTER DE L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DU TOURISME

Les chiffres du tourisme de 2005 à 2013 en Guadeloupe

Ces huit dernières années ont été marquées par une crise sociale qui a affecté l'économie guadeloupéenne et donc le tourisme, mais aussi une loi de développement et de modernisation des services touristiques nécessitant une refonte du classement hôtelier et de ses critères considérés comme obsolètes.
La Guadeloupe a su malgré tout tirer son épingle du jeu et, avec l'aide de l'action publique, soutenir son économie touristique pour franchir ce cap. Aujourd'hui, ce sont plus de 600 000 touristes et croisiéristes qui ont visité notre île en 2013, dans le but de profiter du climat tropical et du dépaysement. Néanmoins, les recettes du tourisme demeurent inégalement réparties auprès des divers acteurs du territoire puisque l'hébergement et la restauration sont les postes de dépenses principaux, loin devant les souvenirs ou les loisirs.

Le nombre de touristes de séjour en Guadeloupe progresse constamment de 2009 à 2013, et la part des visiteurs venant pour la première fois est d'environ 50%.
En 2013 la Guadeloupe a accueilli 140 909 visiteurs de séjour de plus qu'en 2009. Cette évolution croissante est caractérisée par une forte proportion de touristes venant de la France hexagonale pour 95%, et 7% d'européens et autres nationalités.

Parmi les pays européens fortement représentés, la présence des belges s'est considérablement renforcée ces dernières années, suivi des allemands et des suisses.

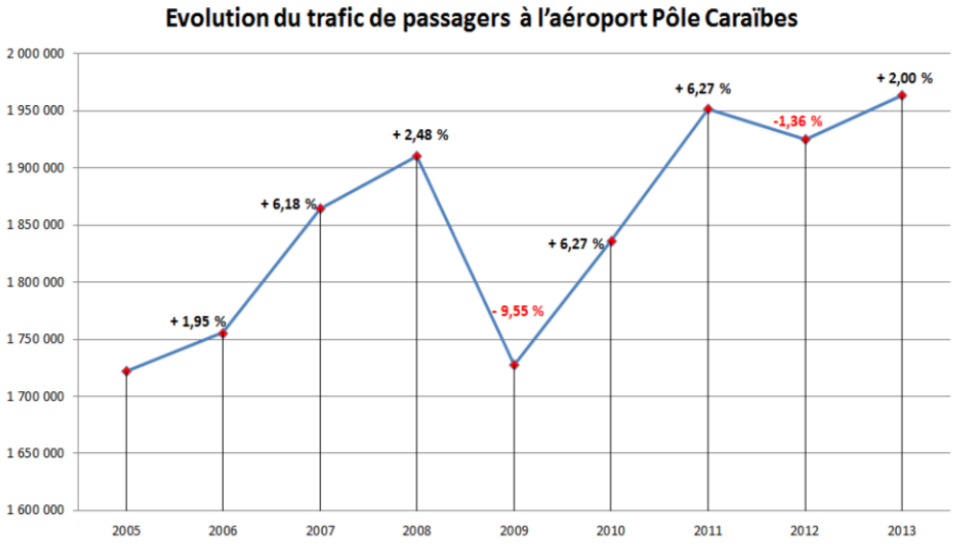

De 2005 à 2008, l'aéroport Pôle Caraïbes a connu une forte croissance dans le trafic de passagers (arrivées + départs), allant jusqu'à dépasser les 1 900 000 passagers par an.
Malgré une forte chute en 2009, faisant redescendre ce trafic au niveau de celui de 2005, le trafic a su progresser jusqu'en 2013 et dépasser les 1 950 000 passagers en 2013 notamment.

La forte reprise de l'activité croisière en 2011 a également contribué à stabiliser le nombre de passagers à l'aéroport. De plus, l'année 2013 est marquée par une augmentation du trafic de + 2%.

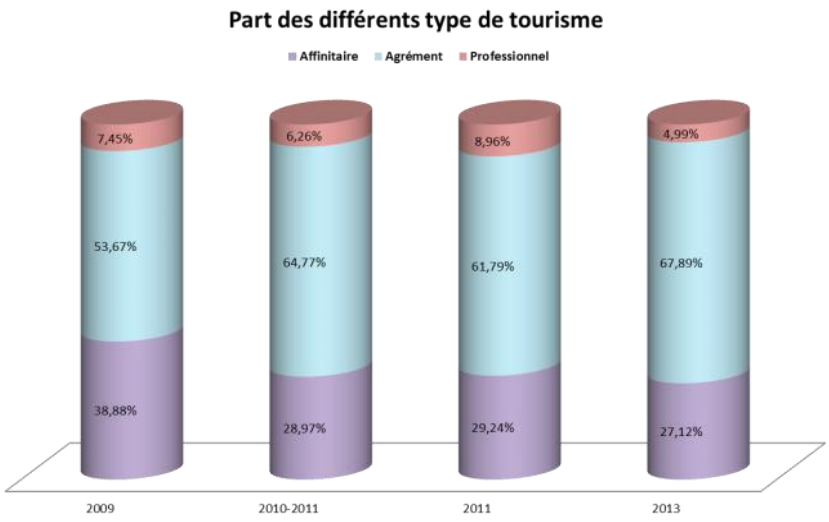

La clientèle de la destination Guadeloupe a un profil famille, avec plus de 2 personnes, et est de catégorie socio-professionnelle supérieure (27,12% en 2013) et intermédiaire (20,69% en 2013). Ce profil de clientèle s'est conforté avec le temps, et les touristes venus en famille représentent plus de 400 000 visiteurs. La part des touristes retraités a fortement augmenté passant de 15,76% en 2011 à 18,80% en 2013.

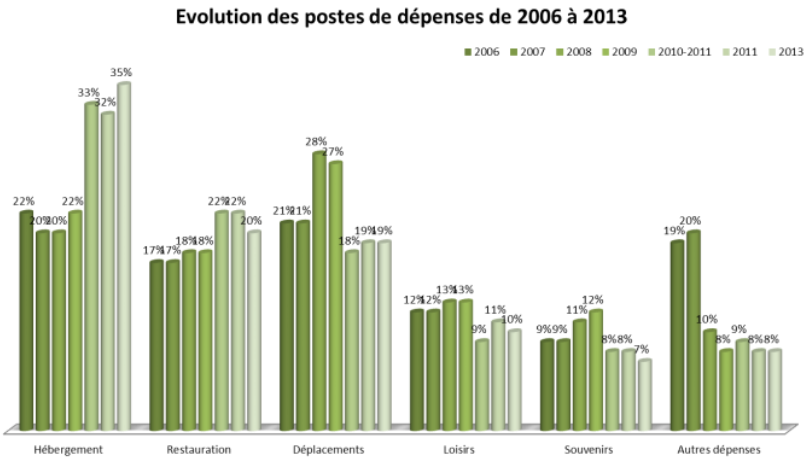

Ce tourisme d'agrément trouve son intérêt dans les hébergements de qualité qui existent sur les îles de Guadeloupe, l'attrait du soleil, de la mer et de la nature. Le dépaysement représente l'essentiel dans le choix de la destination.

En revanche, le tourisme d'affaires est en net recul depuis 2011, pourtant il s'agit d'un tourisme à forte valeur ajoutée, et qui a des retombées économiques plus importantes au niveau des recettes.

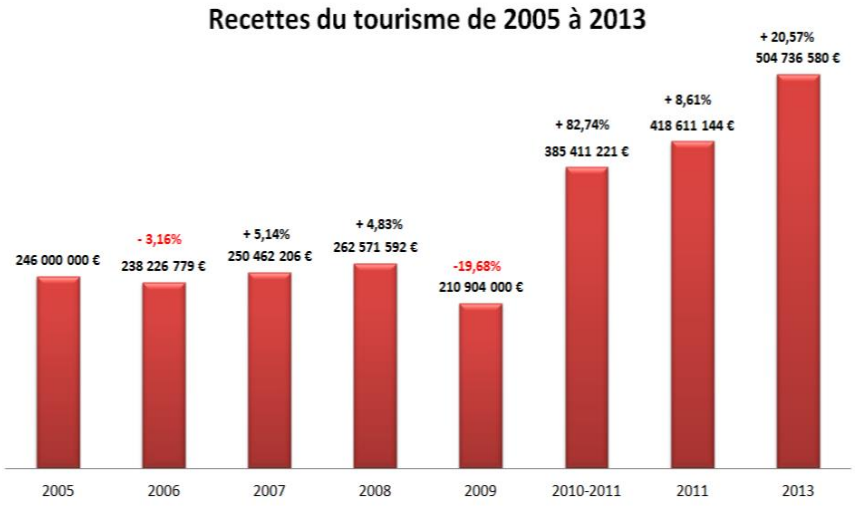

Le montant des recettes du tourisme injecté dans l'économie guadeloupéenne a augmenté considérablement de 2009 à 2013 passants de 210 904 000 € à 504 736 580 €, soit une progression de plus de 39% en 4 ans. Les recettes comprennent les dépenses des touristes engagées avant le départ sauf billet d'avion, et les dépenses sur place : hébergement, restauration, déplacement, loisirs, souvenirs et autres dépenses.

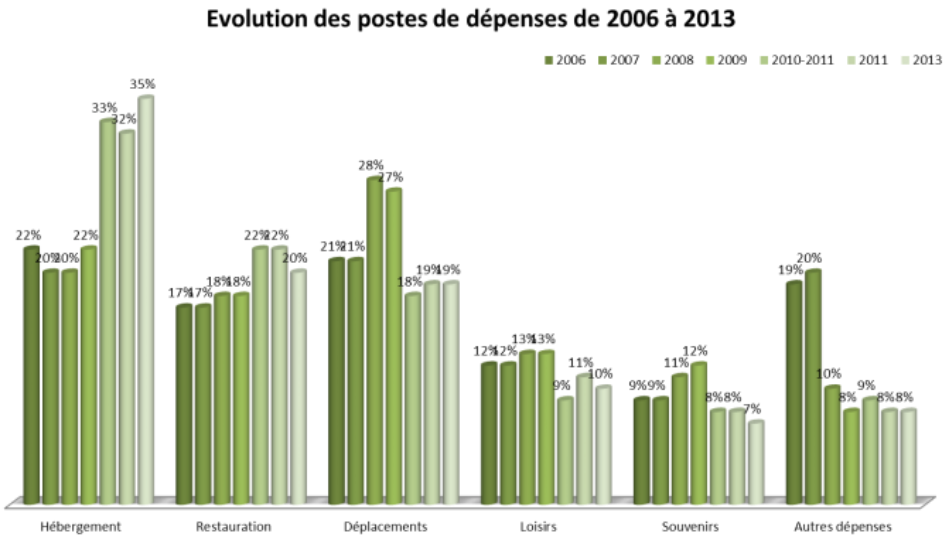

En 2013, le montant des dépenses journalières pour un visiteur de séjour est estimé à 76€ par jour. En effet, bien que le tourisme d'affaires rapporte en 2013 plus de 1 200€ par séjour, le tourisme d'agrément, plus représenté, rapporte quant à lui 1 100€. Enfin, le tourisme affinitaire est estimé à 870€ en moyenne par séjour. L'hébergement demeure un poste de dépense important lors du séjour des touristes en Guadeloupe, suivi des déplacements (voiture, taxi, etc.). Cependant, la part des déplacements à fortement diminuée en 2013, laissant la place à la restauration.

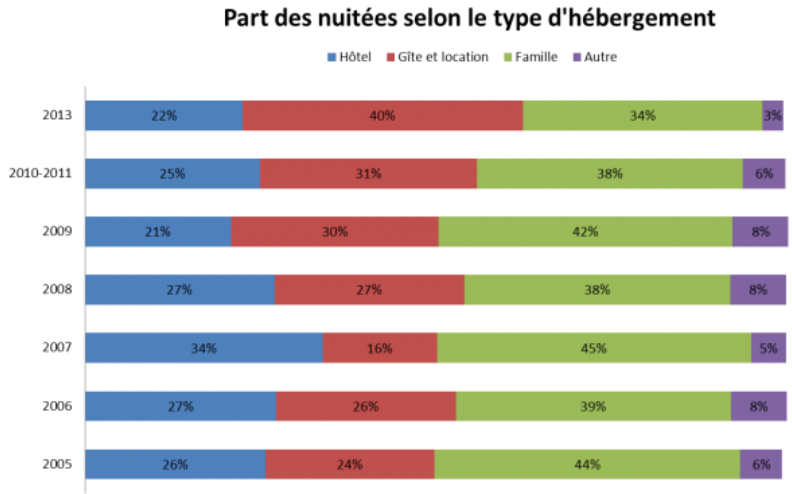

Les souvenirs restent le poste de dépense le moins privilégié en 2013 par rapport aux autres années. La part des loisirs demeure constante au fil des années pour atteindre 10% des dépenses en 2013.

Ces données ne remettent pas en cause le montant des recettes des activités dérivées du tourisme (hôtellerie, restauration, loisirs...) puisque le montant des recettes globales croit depuis 2005.

Depuis 2008, la part des nuitées en hébergement marchand croit avec une forte augmentation de l'attrait des gîtes et des locations. Les hôtels ont bénéficié depuis 2012 d'un nouveau classement et d'une modernisation des infrastructures qui se solde par une augmentation du nombre de nuitées.

Quant aux gîtes et aux locations, leur nombre a augmenté depuis 2005, et nombre d'entre eux ont intégré un réseau comme Gîtes de France, Clévacances ou encore le classement Atout France pour les meublés de tourisme. Ce mode d'hébergement a le vent en poupe et incite à une durée de séjour plus longue que dans l'hôtellerie traditionnelle ou les touristes restent 3,1 jours alors qu'en moyenne, un touriste d'agrément reste 12 jours en Guadeloupe en 2013.
De plus, la satisfaction des touristes hébergés dans les gîtes est de 66% pour les très satisfaits contre 57% dans les hôtels en 2013. En règle générale, l'accueil en Guadeloupe a évolué positivement ces dernières années passant de 52,1% de très satisfaits en 2008 à 60% en 2013.

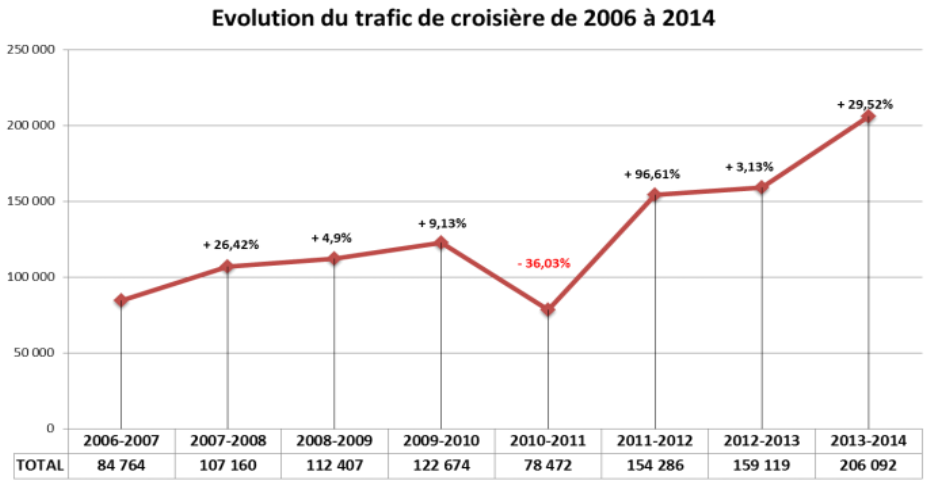

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
TOTAL	84 764	107 160	112 407	122 674	78 472	154 286	159 119	206 092

De 2006 à début 2010, la croisière a connu une progression régulière en Guadeloupe avec des compagnies fidèles présentes au terminal de croisière de Pointe-à-Pitre. La saison 2010-2011 porte les stigmates de la crise de 2009 puisque de nombreux armateurs changent leurs itinéraires et notamment leur escale en Guadeloupe.

Cependant, dès la saison de croisière 2011-2012, le regain de confiance se fait sentir pour la destination Guadeloupe, et on note une forte recrudescence marquée par une hausse de 96,61%. Enfin, la saison qui vient de s'achever 2013-2014 a fait transiter 206 092 croisiéristes au terminal de croisière de Pointe-à-Pitre, ce qui est le meilleur chiffre obtenu depuis 8 ans.

Sources : INSEE – Conseil Régional – DGCIS – GPMG – Aéroport Guadeloupe Pôle Caraïbes

Récompense

La Parc National de la Guadeloupe fait partie des dix parcs nationaux que possède la France comme patrimoine naturel. En novembre dernier, lors du Congrès mondial des Parcs à Sydney, le Parc national de la Guadeloupe a été inscrit à la liste verte des espaces protégés de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), ainsi que 4 autres parcs français, parmi 23 parcs internationaux.
Il s'agit de l'inscription du parc à un nouveau label environnemental international qui lutte pour la préservation de la nature et la protection des aires naturelles dans le monde.